



Cloison sur parties commune

Par **valye**, le **28/02/2013** à **11:42**

Bonjour je suis propriétaire d un appartement ou il y a dans l immeuble 2 autres propriétaires. J ai eu pour 12000 euros pour refaire cet appartement. Aujourd hui je recois un courrier des autres propriétaire qui me demande la somme de 150 euros car j aurais selon leur dire couper des fils électrique lors des travaux ils demandent donc que je leur rembourse la réparation et que je fasse faire les caves qui auraient été aussi touchés. Mais ce qui m inquiete le plus c est que j ai fait monter une cloison qui donne dans l entrée commune du bâtiment pour condamner la porte d entrée de mon appartement et faire une ouverture ailleurs et dans ce meme courrier les autres propriétaires me disent que j ai empiété de 10 cm sur la partie commune en posant cette cloison!! Donc que dois je faire dois je demander une autorisation et si oui auprès de qui, car je ne peux pas demolir cette cloison en plus j ai un locataire dedans et quelle recours ai je et quels recours on les autres propriétaires peuvent ils me forcer a demolir cette cloison ? AIDEZ MOI MERCI MERCI MERCI.[smile17]